lesoirculture@lesoirdalgerie.com

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

## Inciviques !

Par Kader Bakou

**Des adultes discutent rue Aïssat-Idir, près de la place du 1er Mai. Un enfant, certainement le fils de l'un d'entre eux, fait exploser bruyamment le sachet en plastique qu'il venait de gonfler d'air lui ou son père, sans que celui-ci lui fasse la moindre remarque. Quelques mètres plus loin, un jeune homme sort un paquet de sachets en plastique de son fourgon et les jette directement sur le trottoir. Quelques centaines de mètres plus loin, près de la rue Khelifa-Boukhalfa, un enfant donnait des coups de pied à l'avant d'une voiture en stationnement dans l'indifférence totale des adultes, dont certainement son père et ses oncles. Quelques kilomètres plus loin, deux personnes âgées sont en train de discuter sur le boulevard du front de mer de Bologhine, le dos tourné à la mer certainement indifférents à sa beauté. L'un d'eux vide une bouteille en plastique d'eau minérale et la jette directement dans l'eau sans même vérifier s'il y a des gens en bas sur les rochers.**

**Une société, qui par incivisme et par manque d'éducation est incapable de créer les conditions de vie et de développement, est en train de creuser sa propre tombe. Elle est en voie de disparition par le temps, la guerre civile ou l'agression et l'occupation étrangères !**

**K. B.**

**bakoukader@yahoo.fr**

En librairie

*LA MOBILISATION DES RESSOURCES PUBLIQUES PAR LA FISCALITÉ ORDINAIRE EN ALGÉRIE* DE HAYET BOUILEF

# Ou comment réhabiliter et dynamiser l'impôt

*Sujet d'une brûlante actualité, la problématique de la mobilisation des ressources fiscales en Algérie reste pourtant très peu étudiée. La fiscalité dite ordinaire, c'est-à-dire hors hydrocarbures, ne suscite pas encore l'intérêt des spécialistes et des médias.*

D'où l'importance de l'ouvrage de Hayet Bouilef, travail de recherche qui lève le voile sur un sujet ignoré, presque tabou. Paru aux éditions Enag, *La mobilisation des ressources publiques par la fiscalité ordinaire en Algérie* contribue à défricher le terrain, notamment en posant des questions fondamentales adressées dans un esprit de débat.

Le livre ne se limite pas à une recherche appliquée, voire technique et dont la lecture serait rébarbative pour le profane. Au contraire, son contenu repose sur une analyse dynamique ayant recours, entre autres, à la méthode et à la connaissance discursives. Finances, économie et politique sont ici en interaction, ce qui permet au lecteur de connaître et de comprendre vite et bien l'éclairage proposé par l'auteure.

De plus, le lecteur non initié aux finances publiques a l'occasion de découvrir un domaine sur lequel les politiques et quelques «experts» exerçaient un droit régalien.

Arnaud Raynouard, professeur des universités, a d'emblée relevé la dimension informative et la qualité pédagogique d'un tel travail. Il écrit dans sa préface : «Une recherche dans le domaine fiscal peut sembler aride, trop technique. Cette impression est parfaitement impropre à caractériser le résultat du travail mené par Mme Hayet Bouilef dans le cadre de son diplôme supérieur de recherche appliquée (DSRA) soutenu à l'université Paris-Dauphine. Traitant de la question de la mobilisation des ressources publiques par la fiscalité ordinaire en Algérie, c'est à une véritable enquête juridique, technique, économique et politique que s'est attelée l'auteure».

Une étude approfondie de près de 400 pages, où l'inventaire des ressources fiscales dites «ordinaires» est dressé méthodiquement. Le tout placé «dans une perspective historique», fait remarquer le préfacier. Autrement dit, l'auteure ne se limite pas à un examen rétrospectif, elle pose également une problématique d'ensemble (des problèmes dont les éléments sont liés) et elle formule différentes propositions dont la pertinence ne devrait pas échapper aux décideurs politiques.

Avant de développer son propos, Hayet Bouilef commence par dresser un constat, rappelant des faits avérés. Elle écrit dans l'introduction : «L'Algérie, comme les pays en développement, présente une instabilité particulièrement importante de ses ressources publiques, du fait que sa politique financière repose sur les ressources énergétiques, d'où l'impact des hydrocarbures qui est très apparent sur le niveau de mobilisation des recettes publiques.

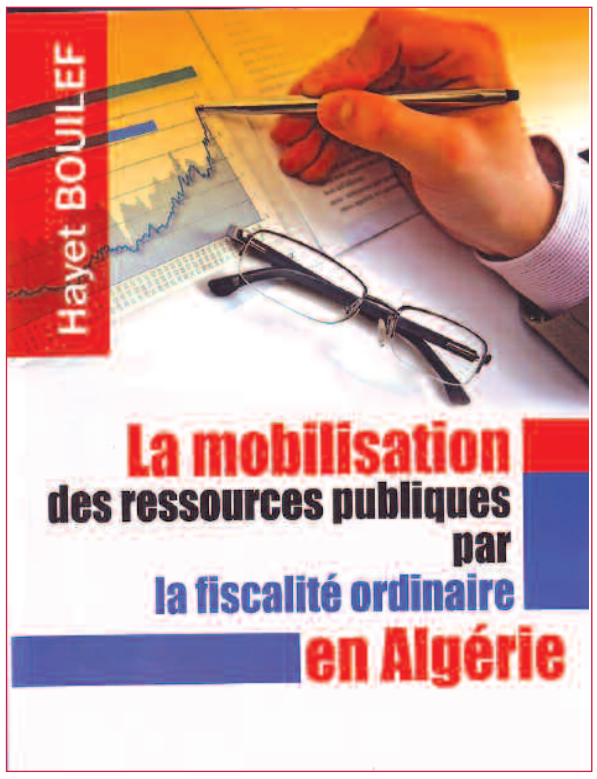


Photo : D.R

Effectivement, dans les périodes de hausse des prix, la capacité de mobilisation est forte. En revanche, durant les périodes de chute des cours, les difficultés financières et le déséquilibre des finances apparaissent immédiatement.

De ce fait, une transition fiscale apparaît nécessaire pour améliorer le système fiscal hors hydrocarbures, en vue d'assurer le financement nécessaire de l'économie algérienne.»

Ce qui signifie, à terme, «la transition d'un système de rente pétrolière vers une économie basée sur un système de participation citoyenne, à travers les prélèvements mobilisés par la fiscalité ordinaire et où la fiscalité ordinaire apparaîtra comme nouveau mode de financement public». Réhabiliter l'impôt est un impératif, mais comment y arriver ? A l'évidence, le système fiscal, aujourd'hui dépassé et défaillant, souffre aussi du poids de «l'économie informelle, soutenue par une faible pression fiscale et accompagnée par la fraude et l'évasion fiscale». Résultat, d'énormes recettes ne sont pas recouvrées. En clair, la réforme fiscale de 1992 piétine pendant que s'accroît le déséquilibre budgétaire. Partant de ce constat et de la nécessaire transition fiscale sur laquelle elle fonde sa problématique, Hayet Bouilef va structurer son étude analytique en deux grandes parties : «Le basculement d'un système de rente pétrolière vers la fiscalité ordinaire» et, suite logique de cette première partie, «les instruments juridiques et administratifs de l'optimisation de la fiscalité ordinaire». Plusieurs aspects sont abordés, dans le détail et avec clarté, dans ce travail d'ensemble. Notamment l'influence de la rente pétrolière sur l'économie, la transition économique et financière de l'Algérie, la réforme fiscale de 1992, l'impact des accords internationaux sur les finances publiques, la stratégie publique en matière de mobilisation fiscale, le civisme fiscal et le consentement à l'impôt, la nécessaire modernisation de la gestion fiscale, les actions à entreprendre pour élargir et développer l'assiette fiscale, etc.

Auteur de l'avant-propos, Ahmed Sadoudi, avocat et ancien cadre supérieur au ministère des Finances, souligne d'ailleurs, à juste titre, que Hayet Bouilef «préconise la modernisation du système fiscal à la fois dans son cadre juridique, organisationnel et fonctionnel ainsi que de mettre en œuvre la nécessité d'améliorer les relations entre l'administration et le contribuable, et d'inciter en même temps celui-ci à avoir plus de civisme fiscal pour un meilleur consentement à l'impôt de sa part».

En définitive, le travail de recherche réalisé par Hayet Bouilef mérite d'être salué et devrait retenir l'attention de tous, à commencer par les dirigeants politiques et les responsables de l'administration fiscale.

Les propositions concrètes contenues dans cette étude sont, déjà, d'un grand intérêt. Elles nécessitent d'être débattues, enrichies et approfondies. Hayet Bouilef est diplômée en sciences de gestion de l'université Paris-Dauphine (DSRA) et se prépare à soutenir une thèse de doctorat en droit. Par son expérience professionnelle, elle connaît bien le monde des finances publiques pour avoir été inspecteur central des impôts.

**Hocine Tamou**

Hayet Bouilef, *La mobilisation des ressources publiques par la fiscalité ordinaire en Algérie,* Enag Editions, Alger 2014, 386 pages.

AZEFFOUN

## Vente-dédicace de l'ouvrage de Saïd Sadi

Saïd Sadi a présenté son livre qui a secoué la vie politique et médiatique algérienne en confirmant la thèse de la trahison des deux colonels, Amirouche et Si Houès, par certains de leurs camarades dans la fameuse bataille de Djebel Thameur le 28 mars 1959, sur leur route vers la Tunisie.

L'ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi a été l'hôte de la ville de l'art et des artistes, Azeffoun, où il a organisé une vente-dédicace, au siège de la section locale, de son livre *Amirouche : une vie, deux morts, un testament* dans une ambiance chaleureuse et conviviale. En effet, le rendez-vous a eu un grand succès auprès de la population d'Azeffoun, avide de ce genre d'évènements, puisque des centaines de citoyens, jeunes et vieux, des hommes et des femmes, demandaient le livre et formaient une véritable procession humaine pour partager cet élan de sympathie et aspirer à des photos souvenir avec l'enfant de la région.

A noter que la vente de cette quatrième édition, disponible en deux versions, arabe et français, a atteint le chiffre de 60 000 exemplaires, plaçant l'ouvrage, selon l'auteur, en tête des ventes depuis l'indépendance.

**Yacine Seddik**

## Actucult

**ESPLANADE DE LA GRANDE-POSTE (ALGER-CENTRE)**
**Du 31 août au 6 septembre** : Manifestation «Musée dans la rue », organisée par les 14 musées nationaux d'Algérie, en collaboration avec la direction de la Culture d'Alger et l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre (ouverture officielle dimanche 31 août à 16h).

**THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)**
**Jusqu'au 8 septembre :** 9e édition du Festival national du théâtre professionnel.

**FILMATHÈQUE MOHAMED-ZINET DE RIADH-EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER) :**
**Jusqu'au 3 septembre :** Journées du film asiatique, organisées par l'ambassade du Japon, en collaboration avec les ambassades de Chine, d'Iran et d'Indonésie.
**Lundi 1er septembre à 18h :** Film *Maman a envie d'aller en pèlerinage* de Aditya Gumay (Indonésie, 2009).
**Mardi 2 septembre à 18h :** Film *Al Motabakki* (le survivant) de Sayfullah Dad (Iran/Syrie, 1994).
**Mercredi 3 septembre à 18h :** Film *Water Boys* de Shinobu Yaguchi (Japon, 2001).

**THÉÂTRE DE VERDURE CASIF (SIDI-FREDJ, WILAYA D'ALGER)**
**Dimanche 31 août à 22h :** Concerts de la troupe El-Ferda et de l'Orchestre national de Barbès (ONB).

**COMPLEXE CULTUREL ABDELWAHAB-SALIM (CHENOUA, ALGER)**
**Dimanche 31 août à 22h :** Concerts de Chabira Wissal, Hakim Halaka, Maâti El Hadj et Farid Ben Ahmed.

**MUSÉE PUBLIC NATIONAL DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DAR KHDAOUEDJ EL-AMIA (BASSE CASBAH, ALGER)**
**Jusqu'au 3 septembre :** Exposition «Mienne Casbah, tes légendes et tes secrets » de l'artiste Abderrahmane Kahlane, en hommage à Himoud Brahimi dit «Momo».

**PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)**
**Jusqu'au 31 août :** Salon national de la céramique d'art en partenariat avec la Chambre des métiers de la wilaya d'Alger.

**SALLE EL-MOUGGAR (ALGER-CENTRE)**
**Jusqu'au 31 août :** Projection du film *Quantum Of Solace* de Marc Forste, à raison de 4 de séance par jour.